



CONSEIL DE QUARTIER COEUILLY-VILLAGE PARISIEN

VENDREDI 14 OCTOBRE 2022

DEROULE DE LA REUNION

- ❖ Accueil des habitants
- ❖ Retour sur les arpentages (opportunités et problématiques) et pistes d'actions proposées par les services techniques
- ❖ Les temps forts du quartier depuis mars 2022
- ❖ Les évènements à venir
- ❖ A vous la parole : vos propositions et thèmes de travail pour le quartier

INTRODUCTION

- En introduction de ce premier CQ, Monsieur VIGUIE, président du bureau du conseil de quartier Coeuilly-Village Parisien, laisse la parole à Mme Sausserau pour la remise du prix Balcons et Jardins Fleuris à un couple du quartier.
- Le Président rappelle les règles de bienséance.
- Le Président présente ensuite le déroulé de la réunion.

MEMBRES DU BUREAU PRESENTS

Pour les élus

M. VIGUIE, Président

**Mme ABCHICHE Vice-
Présidente**

Mme ARRON

Mme BENAHMED

**Mme MASMOUDI –
LAJNEF**

M. LURIER

Pour les citoyens

M. AANGUA

Mme DA SILVA

M. CHEVRY

Mme ORSINI

Mme GARDANNE

MEMBRES DU BUREAU EXCUSES

Pour les citoyens

M. KTORZA

HABITANTS
PRÉSENTS :

101 PERSONNES



1. Retour sur les arpentages (opportunités et problématiques) et pistes d'action proposées par les services techniques.

M. Viguière présente en premier lieu les modalités des arpentages avant de laisser la parole aux membres du bureau.

Les membres du bureau, et les habitants volontaires ont pu participer à deux balades urbaines, l'une sur Coeuilly le 25 juin et l'autre sur le Village Parisien le 04/07. L'intégralité du quartier n'a pu être couverte et les secteurs non-faits feront l'objet d'une balade à l'avenir. Nous vous invitons à y participer. Plusieurs thèmes sont apparus lors de ces balades urbaines : la voirie, la circulation, le stationnement. Les parcours définis, les cartographies, les demandes de traitement sont disponibles sur la plateforme « Je participe » de la ville de Champigny : <https://consultations.champigny-sur-marne.fr/>

Mme Orsini, membre du bureau, détaille le thème de la voirie. Quelques exemples sur ce thème :

- Certaines rues n'ont plus de trottoirs apparents (circulation à double sens obligeant les habitants à se garer de part et d'autre sur les trottoirs, et donc les abîmant).
- Des trottoirs déformés par les racines des arbres,
- Végétation des propriétaires qui dépassent largement sur l'espace public et obligent les piétons à aller sur la route,
- Certaines terrasses de bar qui s'étendent. Une en places assises avenue Salvador Allende. Globalement, il y a un souci avec les clients des bars/café qui squattent les trottoirs avec café, bière et cigarette à la main (ou autre substances...) empêchant ainsi les piétons de passer et créant des nuisances sonores.

Mme Gardane, membre du bureau, détaille le thème de la circulation. Quelques exemples sur ce thème :

- Place du Marché de Coeuilly et rue de l'Abreuvoir : pavés disjointes,
- Le parking du gymnase S. Jaffray : toujours saturé,
- Rue du Plessis-trévisse : un panneau d'information mal positionné, avec des directions erronées,
- Rue Sévigné : trottoirs très détériorés,
- Avenue M.Thorez : autour du bar/tabac, stationnements en double file, trottoirs occupés par des véhicules et vitesse excessive.

Un groupe de travail va être mis en place, les volontaires qui souhaitent travailler sur ce sujet sont les bienvenus.

M. Chevry, membre du bureau, détaille le thème du stationnement. Quelques exemples sur ce thème :

- Globalement le stationnement est anarchique sur le quartier et met en péril la sécurité des piétons
- Un mauvais entretien de la part des propriétaires des haies, arbres, et qui met également les piétons en danger car cela les oblige à circuler sur la route. Risque en cas de vent et chute de branches.

C'est à chacun d'entre nous (automobilistes et propriétaires) de penser à faciliter la circulation des piétons et ne pas les mettre en danger (en rentrant par exemple sa voiture le soir dans son garage ou sur son terrain).



Réponse Service : Concernant la rue Sévigné (entre boulevard du Château et rue Elisa Roubaud), actuellement stationnement alterné, mais le stationnement se fait souvent d'un seul côté. Trois propositions vont être soumises prochainement lors d'une réunion publique (les habitants de la rue y seront conviés), à savoir : stationnement sur un seul côté, stationnement sur l'autre côté, ou stationnement alterné et matérialisé.

Habitante : Sur l'avenue Maurice Thorez la vitesse est excessive, beaucoup de personnes se rendent au cimetière, possibilité de pose de ralentisseurs, feu, radars ?

Réponse Bureau : Proposition d'organiser une réunion spécifique pour l'avenue M. Thorez. Il s'agit d'une route départementale, nous avons un travail à faire en commun avec le département. J'ajoute qu'il faudrait également travailler sur l'axe de l'avenue S. Delaunay, l'axe pour se rendre à Leclerc (rue de Bernau) et l'axe F. Mitterrand. Les arbres dans le passage près du cimetière pour se rendre au lycée M. Dormoy ont été taillés et coupés cet été. Un éclairage serait le bienvenu. Il faudrait trouver un nom à ce passage. Le mur visible depuis ce passage serait plus agréable s'il était peint (street art, œuvres).

Habitante : Il ne faut pas culpabiliser les gens, suite à une loi décidée durant le mandat de N. Sarkozy, il est permis de pouvoir construire 30% de surface habitable en plus sur un même terrain à bâtir. Il y a donc de plus en plus de logements, les gens ont 2 voitures et ne disposent pas de terrain leur permettant de se garer à l'intérieur, ils se garent donc dehors.

Habitant : Je ne comprends pas le process de la réunion, nous présentons les résultats des balades urbaines, mais il y a-t-il des propositions, des solutions ? J'ai l'impression de revivre le même Conseil de Quartier que la dernière fois.

Habitant : Je suis déçu de la tournure de la réunion. J'ai participé aux 2 balades urbaines, il s'agissait de faire une expertise de terrain, pour ensuite faire remonter les informations aux services, afin d'apporter des réponses au prochain Conseil de Quartier. Ce n'est pas le cas ce soir, nous rentrerons chez nous avec les mêmes questions et avec des invitations à participer à des réunions !

Réponse Bureau : Il ne s'agit pas de la même réunion, entre temps nous sommes allés sur le terrain faire un état des lieux, puis nous avons fait une synthèse des éléments observés. Il faut hiérarchiser, prioriser les éléments. Des choses ont été mises en œuvre cet été. Les travaux seront réalisés à l'avenir.

Réponse Service a posteriori : Vous trouverez ci-après les tableaux avant/après suite aux balades urbaines :



CIRCULATION		
Demande	Service concerné	Réalisation
Rue du Plessis-Trévisé : Un panneau bas d'information est mal positionné. Les directions sont erronées et surtout il peut masquer un enfant s'apprêtant à traverser	DITEP VOIRIE	Intervention en cours de réalisation
Rue de Sévigné : Trottoirs abimés. Stationnement à réorganiser ?	DITEP TDE	Une réunion publique devra être organisée courant 2023
Rue des Nations (devant le 29 bis) : Des travaux ont visiblement été réalisés, le trottoir est maintenant très détérioré, laissant un tuyau dépassé	DITEP VOIRIE	Travaux en cours

ESPACE PUBLIC (Sécurité)			
	Demande	Service concerné	Réalisation
	Avenue Maurice Thorez : Le café-tabac pose différents problèmes : fréquentation, stationnement sur l'avenue des véhicules qui s'arrêtent pour acheter des cigarettes. Le passage piétons situé devant n'est pas visible, rendant la traversée des piétons difficile et dangereuse.	Mission tranquillité Publique	Signalement transmis
	Avenue Maurice Thorez : L'épicerie de l'avenue vend de l'alcool tard le soir (autorisation ?)	Mission tranquillité Publique	Signalement transmis
	Avenue Maurice Thorez (numéro 192) : Ce lieu accueillerait régulièrement beaucoup de monde (soirs, comme week-end), avec de la musique tard dans la nuit. S'agit-il d'un terrain privé?	Mission tranquillité Publique *Terrain privé	Signalement transmis

STATIONNEMENT		
Demande	Service concerné	Réalisation
Rue Massenet deuxième partie/ rue Albert et rue de l'Etang : Les propriétaires et clients des entreprises stationnent sur les trottoirs des deux côtés alors que le stationnement est unilatéral alterné. Deux cabinets de kinésithérapie dont les patients arrivent en voiture et se garent souvent 4 roues sur le trottoir, des ambulances qui déposent des patients et bloquent temporairement la rue car aucun stationnement n'a été prévu. Un garage angle Massenet/Allendé qui utilise la rue comme parking pour des véhicules parfois non assurés, et depuis peu, des clients qui se garent aux angles de l'avenue Allendé et qui gênent la visibilité. Des voitures ventouses sans vignette et/ou contrôle technique.	ASVP	Passage des ASVP à organiser et prévoir des réunions publiques
Rue de Neuville : Stationnement anarchique, avec trottoir occupé par les véhicules (ASVP ? réflexion sur la matérialisation du stationnement ?)	ASVP	Matérialisation du stationnement à programmer dans l'année
Rue de la Fédération (n° 1) : Véhicules qui stationnent à l'entrée de la rue, difficulté du double sens.	ASVP	Double sens à maintenir mais réflexion à mener et réunion publique à prévoir dans l'année



VOIRIE			
	Demande	Service concerné	Réalisation
1	Rue Massenet deuxième partie/ rue Albert et rue de l'Etang : Le panneau interdisant la rue Albert aux plus de 3t5 a été effacé	DITEP VOIRIE	Intervention en cours de réalisation
5	Rond-point Sévigné / 19 mars 1962 : Problème d'implantation du rond-point, emprise importante vouée aux voitures, traversées piétonnes peu lisibles et stationnement à réorganiser	DITEP TDE	A étudier à l'échelle du quartier
6	Carrefour Bas Clayaux/19 mars 1962 : Potelets à remettre en place	DITEP VOIRIE	Intervention en cours de réalisation

PROPRETE			
	Demande	Service concerné	Réalisation
2	Rue Danton (60-62) : Problèmes d'assainissement, évacuation des eaux pluviales de cette parcelle car impossibilité d'infiltration à la parcelle (terrain argileux)	DITEP VOIRIE	Transmis à L'EPT en charge de l'assainissement
4	Rues perpendiculaires à droite de Maurice Thorez (en regardant vers Villiers) : Le principal problème est celui des inondations, ces rues étant en creux en leur milieu. Dans certaines, le trottoir est pratiquement au même niveau que la chaussée, donc l'eau n'est pas guidée et pénètre dans les propriétés. On note un manque d'avaloirs (en particulier rue Pasteur)	DITEP VOIRIE	Transmis à L'EPT en charge de l'assainissement

Observation M. Viguié : Je tiens à valoriser le travail réalisé par M. Chevry. Il connaît le quartier, se rend disponible et ne rate jamais un arpentage. Il a pris le temps de photographier des véhicules mal stationnés... (il serait intéressant de faire un avant/après, à valider avec le bureau).

Intervention DITEP : Pour les 3 thèmes détaillés ce soir (tableaux slides 6, 8, 10), des actions peuvent être réalisées rapidement (exemple pour les changements de signalisations et de remplacements de potelets, nous faisons appel à notre régie Voirie). D'autres interventions nécessitent un peu plus de temps (temps de réflexion, temps de dessin, temps d'études), pour le dessin d'un nouveau passage piétons par exemple cela peut nécessiter entre 2 à 4 mois. Pour les interventions sur le long terme, exemple sur la réflexion de l'organisation du stationnement, il faut en amont rencontrer et concerter les habitants (exemple de la rue Sévigné).

Les circulations sont de 2 types : circulation due aux vitesses excessives (exemple de l'avenue du Plessis-Trévisé) : via la pose de radar, la Ville va constater les vitesses ressenties/constatées. Si la vitesse n'est pas respectée nous étudierons des aménagements pour obliger les automobilistes à ralentir. L'objectif est de pacifier les voiries résidentielles.

Sur le Village Parisien, une étude de plan de circulation va être menée avec les habitants, il a été observé de nombreuses « shunts » (empreint de raccourcis) sur certaines voiries, il faut trouver ensemble des solutions pour éradiquer ces shunts et ramener les véhicules sur les voies qui sont dimensionnées pour.



Habitant Village Parisien : Plus le temps passe et plus je doute des résultats des Conseils de Quartier. Un diagnostic a été réalisé en 2021 concernant l'avenue M. Thorez, cependant rien n'a été fait depuis. De nouveau nous voici dans un diagnostic, où sont les actions ?

Réponse Service a posteriori : Les aménagements sur cette rue doivent faire l'objet d'une consultation et validation du Conseil départemental du Val-de-Marne, gestionnaire de l'avenue Maurice Thorez. La reprise du marquage des passages piétons est à la charge du Département. La ville a sollicité le CD94 pour les reprendre.

Habitante avenue Colombe Hardelet : La chaussée s'est effondrée au mois d'aout 2022, depuis la rue est barrée. On nous avait pourtant promis que cela serait réglé rapidement, en attendant cela occasionne des soucis de circulation.

Réponse Service a posteriori : Les services de la ville confirment s'être saisis de la question et que des travaux vont être programmés. Après le passage d'un géo radar, des sondages destructifs vont être réalisés pour analyser la nature des sols et des vides et ainsi mieux déterminer la cause de l'effondrement de la chaussée. Les travaux appropriés pourront alors être diligentés. La ville estime possible une réouverture de la rue courant janvier 2023. Cette date sera néanmoins à actualiser en fonction des travaux nécessaires.

Habitante : Concernant la circulation des piétons et vélos, où en est le projet d'une station vélib sur le quartier des Perroquets ? Aussi, sur Coeuilly il y a énormément de déjections canines, comment faire ?

Réponse Service : Il y a actuellement 4 stations sur la Ville. Deux autres vont être mises en service prochainement (Angle Bld Stalingrad/Avenue G. De Gaulle, puis en face du lycée Langevin Wallon). Il y a 2 difficultés à l'installation d'une station sur Coeuilly : nous sommes sur un plateau et la station est en bout de réseau. Sans station vélib sur les villes limitrophes à l'Est, cela ne pourra être accepté, à ce stade, par le Syndicat Vélib (qui a en charge du développement du réseau).

Habitant Avenue Marguerite : Rue à sens unique, interdite aux 3,5T et limitée à 30 km/h, pourtant rien n'est respecté. Le dossier est ouvert depuis 2 ans, mais rien n'évolue. Pouvez-vous aujourd'hui vous engager à mettre ne serait-ce que des barricades avant le virage ?

Réponse Service : Il n'est pas possible d'installer des barricades, car c'est un obstacle à la circulation. En revanche, il est possible d'aménager le stationnement, de le matérialiser ce qui permettra de libérer de l'espace pour les trottoirs pour les chemins piétons. Ensuite une concertation avec les habitants de la rue pourrait avoir lieu. Un comptage trafic vitesse a été réalisé sur cette avenue durant 1 semaine, et globalement la vitesse est respectée.

Habitante Place Chateaudun : En 2019 nous avons adressé un courrier à la DITEP, une réponse nous a été faite en décembre 2019 concernant une étude sur la giration du rond-point de la Place Chateaudun, les services devaient revenir vers nous mais à ce jour nous n'avons toujours pas de nouvelles. Des lignes de transports sont-elles envisagées dans Coeuilly, afin de se rendre à la nouvelle gare ? Une desserte avait été envisagée aux Perroquets. Suite à des travaux d'assainissement réalisés en 2019, nous avons subi 2 inondations.



Réponse Service : Nous allons nous renseigner pour le courrier de 2019. Il est prévu un réaménagement sur l'avenue Lucien Barrault jusqu'à la Place Châteaudun, la question de giration pourrait être traitée dans ce cadre-là. Concernant l'offre de transports : une réflexion est en cours entre la Ville, Ile de France Mobilité, la RATP et le Département afin de réaliser une ligne de bus qui desservirait le Nord de Coeuilly depuis la gare de Villiers/Marne. Cette ligne passerait par la rue A. France, l'avenue du Parc, pour aller à son terminus au niveau de la Place du Château (où se trouve justement le giratoire). Les discussions sont en cours, il nous faut analyser techniquement les passages des bus (si nécessaire, reprendre les bordures afin d'assurer la giration des bus, éventuellement procéder à un renforcement de structure de la chaussée). Cette ligne de bus sera active au plus tôt en 2024.

2. LES TEMPS FORTS DU QUARTIER

Avril 2022 : Rue Massenet : plantation officielle du 1er arbre de la rue (10 à terme), objectif : végétaliser pour mieux absorber les eaux de pluie et réduire les îlots urbains de chaleur. Monsieur Viguié rappelle que la rue Massenet est l'exemple du type de voirie de demain.

Mai 2022 : Fête des Voisins

Juin 2022 : Bulles culturelles sur la Place de la Résistance. Monsieur Viguié précise qu'en terme de culture de plus en plus d'évènements se passent sur la ville. La programmation de G. Philippe est très intéressante et de qualité (récemment pièce d'Edmond Rostand). Notez que la salle a été complètement refaite, elle est très agréable.

Aout 2022 : Travaux à l'école élémentaire Romain Rolland : préaux rafraîchis et transformation de 2 salles informatiques en salles de classe.

3. LES EVENEMENTS A VENIR

- Inauguration de la rue Massenet le 22/10
- Lancement du mois de l'ESS (économie sociale et solidaire) le 01/11 à 10h Place du Marché. Monsieur Viguié laisse la parole à la Présidente de l'association J'aime mon marché de Coeuilly « la semaine dernière nous avons organisé le carré nature bio de produits régionaux, une quinzaine d'exposants étaient présents (commerçants, artisans, associations) afin de présenter leur produit, leur activité. Il y avait également des stands d'animation pour les enfants (origamis, cartes à réaliser...). En complément du Marché de Noël, le 11 décembre prochain nous organisons un marché des créateurs de Noël (exposants de produits festifs, déambulation, père Noël, compte de Noël, maquillage pour enfants), tout ceci afin de maintenir le lien social au niveau du quartier de Coeuilly, mais aussi de soutenir le marché aux comestibles qui est en difficulté depuis 7 ans (concurrence des commerces ouverts le dimanche) ».
- La foire au troc et aux cochons les 12 et 13 Novembre prochain
- Festivités des 60 ans du jumelage avec Musselburgh, Rosignano Marittimo et Bernau (dont 1 concert à Olivier Messiaen le 12 Novembre à 18h30)
- Téléthon du 02 au 04 Décembre au Gymnase Delaune
- Le Marché de Noël du 09 au 11 Novembre



Intervention M. Viguié : Proposition que lors d'un prochain Conseil de Quartier un temps spécifique soit dédié au Marché de Coeuilly. Lors des balades urbaines les commerces et le marché ont aussi été abordés par les membres du bureau, c'est un travail qui peut être fait au sein du bureau des Conseils de Quartier. Cela se prépare en amont. Une fois que les problèmes de stationnement, voirie, circulation seront réglés, le thème « comment faire vivre le marché de Coeuilly » pourra être abordé. Il ne faut pas hésiter à interpeller le président, les membres du bureau, si des sujets semblent intéressants à aborder.

Habitant : Vous nous apportez ce soir des réponses techniques, j'aurais aimé une réponse politique de votre part ce soir sur la vie dans ce quartier (transports, accessibilité, station vélib, problèmes de stationnement). Quelles réponses politiques apportez-vous aujourd'hui ?

Réponse Bureau : Il ne s'agit pas d'une instance politique aujourd'hui.

4. QUESTIONS DIVERSES : Vos propositions pour le quartier

Habitante : Bravo à M. Goupil et ses équipes. Sur sa page Facebook il mentionne les interventions réalisées (mauvais stationnements, vitesse excessive...). Un grand merci à lui.

Habitante : La boulangerie (angle rue Corne de Bœuf) est rattachée à Coeuilly ou Village Parisien ?

Réponse Bureau : Sur l'ancien découpage elle était rattachée au Village Parisien.

Habitant : Les rues sont très sales autour de la Place de Coeuilly. Sur Coeuilly, rien n'a changé, on a changé de Mairie pour avoir les problèmes résolus, et c'est pire !

Réponse Service a posteriori : Cette information a été transmise au service compétent.

Habitant (derrière le terrain attenant au Gymnase S. Jaffray) : Je remonte régulièrement ce point : le terrain est une zone de non droit, des scooters circulent à l'intérieur alors que des enfants jouent, les grillages sont en très mauvais état, laissant les ballons s'échapper sur les toits des pavillons et de très jeunes enfants escaladent les toits pour récupérer leur ballon. Lorsque je signale ces problèmes on me renvoie vers le numéro vert. Comment dois-je procéder ? Ce lieu est sympathique, nous pourrions peut-être travailler ensemble pour en faire un endroit plus utile.

Réponse Service a posteriori : Cette information a été transmise au service compétent.

Habitante : Le travail réalisé et présenté ce soir par les habitants est très intéressant. Sur le quartier beaucoup sont propriétaires et je suis inquiète avec la température qui baisse de jour en jour, l'humidité et les récentes annonces nationales (sur le coût de l'énergie). Une information particulière à destination des Campinois est-elle prévue ? La commune a-t-elle prévue une aide, un accompagnement en cas de difficulté pour les habitants ? Les factures d'énergie de la Commune vont-elles aussi augmenter, va-t-on subir des hausses de tarif des prestations ? Des hausses d'impôts ?



Réponse Service a postériori : Il existe une aide de l'Etat : le chèque énergie (numéro vert 0805 204 805).

Une aide du département, qui peut être sollicitée au CCAS ou en mairie Annexe, qui est plafonnée à 230€ par an et utilisable uniquement pour EDF et ENGIE.

Une 2ème aide du département, nouvellement créée, qui est plafonnée à 50€ et qui est mobilisable sur le site Internet du Conseil départemental.

Une aide d'action logement, qui démarrera le 12 décembre et qui est mobilisable auprès du bailleur social de la personne (aide réservée aux personnes qui vivent en logement social).

Une aide municipale, plafonnée à 200€ par an, mobilisable auprès du CCAS, uniquement sur EDF, ENGIE, fioul.

Comme tous les Campinois mais aussi toutes les communes de France, Champigny est fortement touchée par l'inflation et l'augmentation des prix de l'énergie. Ne souhaitant pas dégrader l'offre de services publics proposées aux habitants, la municipalité étudie tous les moyens possibles afin de trouver la meilleure solution possible. Celle qui aura le moins de conséquences sur les Campinois sera bien entendu celle qui sera privilégiée.

Habitante Place de la Résistance : Depuis plus d'un an, je suis confrontée à la prolifération de rats qui remontent par les égouts et les canalisations. La Mairie m'a fourni les coordonnées d'une société, une dératisation devait avoir lieu, pourtant nous en sommes toujours au même point. Quelles sont les solutions ?

Réponse Service a postériori : La dératisation des égouts incombe à l'EPT. Il faut contacter le service de l'assainissement de l'EPT au 01 48 71 59 15 ou par mail assainissement@pemb.fr

Habitante angle avenue Marie/Avenue Pauline : Les bouches d'égout sont pleines, cela attire les rats et en cas d'inondation, cela va déborder. Concernant les trottoirs : que va faire la Mairie pour cela (certains n'ont même pas de trottoir !) ? En cas de gèle ou de neige, qui doit s'occuper du bateau (la Mairie ? le propriétaire ?)

Réponse Service a postériori : Concernant les problèmes d'évacuation des eaux pluviales, il faut se rapprocher de l'EPT Paris Est Marne et Bois, qui a la compétence assainissement.

Concernant la reprise des trottoirs, la ville a en charge la propreté au quotidien de la voirie. La réfection du trottoir peut être réalisée par la ville dans le cadre de l'entretien courant ou lors d'une opération de voirie pour des projets plus importants. En cas de neige, c'est au propriétaire qui utilise l'entrée charretière de réaliser le nettoyage conformément à l'arrêté du maire en vigueur.

5. EN CONCLUSION

Monsieur VIGUIE et les membres du bureau remercient les habitants pour leur présence, leurs idées et leurs propositions intéressantes lors de ce conseil de quartier. Le PowerPoint de cette réunion est disponible sur le site « Je Participe » de la Ville, au sein de la page dédiée au conseil de quartier (<https://consultations.champigny-sur-marne.fr/>).



La nouvelle application « Mon Champigny » est active depuis le 21 octobre, disponible sur tous les téléphones mobile (Android et I-Phone) et téléchargeable sur les plates-formes Google Play Store et Apple Store, elle permet notamment :

- ➔ Le signalement (dépôt d'ordures et encombrants, épaves voitures, voirie.)
- ➔ L'information sur les évènements villes
- ➔ Très prochainement un lien sera fait avec le compte famille pour les paiements des factures de cantine, centre de lois, etc.

Cette application ne se substitue pas au numéro vert qui sera toujours en fonctionnement (pour les personnes qui ne maîtrisent pas ou qui n'ont pas de téléphone portable). Joignable au 0805 700 500 et/ou par mail : numeroverte@mairie-champigny94.fr

Rappel de l'adresse vie des quartiers pour projets ou suggestions (viedesquartiers@mairie-champigny94.fr).
Pour les problématiques personnelles, rappel des rencontres des élus sur les marchés.